

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N°55_CC_2021_CCDS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES DIFFÉRENTES INSTANCES

Séance du 29 octobre 2021

Date de convocation : 22 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt-neuf octobre à neuf heures, le Conseil Communautaire convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations de la ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET, Président de la Communauté de Communes des Savanes.

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Fidélia BOCAGE, Yves VANG, André Roland BERTHIER, Gaëtan STANISLAS, Pierre Richard AUGUSTIN, Rodolphe HORTH, Annick ANDRÉ, Eliette BEAUFORT, Françoise FREDOC, Nicolas CHUN HONG CHEUNG, Loriane DECHESNE, Jean-Raymond HORTH, Candida MARTINEZ, Michelle ORIZONO HORTH, Céline ZULÉMARO,

Absents excusés ayant donné procuration :

Michel-Ange JÉRÉMIE à Fidélia BOCAGE,
Céline RÉGIS à Yves VANG,
Lauric SOPHIE à Jean-Raymond HORTH,
Sylvio BOCAGE à Eliette BEAUFORT,
Rosange CARENE à Pierre Richard AUGUSTIN,
Valéria COELHO MACIEL à Annick ANDRÉ,
Johanna HORTH à Loriane DECHESNE,
Diana JAMES à Pierre Richard AUGUSTIN,

Absente excusée :

Véronique JACARIA,

Absents non excusés :

Jean-Etienne ANTOINETTE, Jean-Robert CHOCHO, Patrick COSSET, Francine GANE, Frédéric LLADERES, Pierre MIRABEL, Martine PAPAIX, Davy RIMANE, Célia TARQUIN, Alain YANG.

A été nommé Secrétaire de séance **Madame Fidélia BOCAGE.**

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice.

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« Suite à la démission de Mr Denis BURLLOT, il convient de garantir une représentation politique au sein des différentes instances, il est proposé à l'assemblée de se prononcer quant à la modification des compositions des commissions obligatoires et facultatives ainsi qu'à la désignation des représentants de la CCDS auprès des organismes extérieurs :

1. Commission obligatoire :

Commission locale d'évaluation des charges transférées

Conformément à la procédure en vigueur, le Maire de la commune de Kourou a procédé à la désignation de son suppléant par courrier. Aussi, je vous invite à en prendre acte.

SITUATION ACTUELLE Délibération n°01-CC-2021		NOUVELLE SITUATION	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Mr François RINGUET Mme Véronique JACARIA Mme Céline REGIS Mr Michel-Ange JEREMIE	Mr Denis BURLLOT Mme Nadège NADEAU Mr Yves VANG Mr Jean-Raymond HORTH	Mr François RINGUET Mme Véronique JACARIA Mme Céline REGIS Mr Michel-Ange JEREMIE	Mr André Roland BERTHIER Mme Nadège NADEAU Mr Yves VANG Mr Jean-Raymond HORTH

2. Commissions thématiques :

SITUATION ACTUELLE Délibération n°60-CC-2020 Délibération n° 02-CC-2021		NOM	NOUVELLE PROPOSITION	
Commission	Composition	Elu délégué	Commission	Composition
Commission actions de développement économique et zone d'activités - pêche et fiscalité	Mr Denis BURLLOT Mr Sylvio BOCAGE Mr Lauric SOPHIE Mme Françoise FREDOC Mr Yves VANG	Monsieur Denis BURLLOT Remplacé par M XXXXXXXXXXXXX	Commission actions de développement économique et zone d'activités - pêche et fiscalité	M XXXXXXXXXXXXX Mr Sylvio BOCAGE Mr Lauric SOPHIE Mme Françoise FREDOC Mr Yves VANG
Commission tourisme, programmation LEADER et assainissement non collectif et collectif	Mr Yves VANG Mme Eliette BEAUFORT Mme Véronique JACARIA Mr Denis BURLLOT Mme Célia TARQUIN Mme Céline ZULEMARO Mme Martine PAPAIX Mme Diana JAMES	Monsieur Yves VANG	Commission tourisme, programmation LEADER et assainissement non collectif et collectif	Mr Yves VANG Mme Eliette BEAUFORT Mme Véronique JACARIA M XXXXXXXXXXXXX Mme Célia TARQUIN Mme Céline ZULEMARO Mme Martine PAPAIX Mme Diana JAMES
Commission Marché à Procédure Adaptée Président : Mr François RINGUET Président suppléant : Mr Denis BURLLOT	Mr Frédéric LLADERES Mr André Roland BERTHIER Mme Céline REGIS Mr Lauric SOPHIE Mr Jean-Robert CHOCHO	Président : Mr François RINGUET Président suppléant : Mr Jean-Robert CHOCHO	Commission Marché à Procédure Adaptée Président : Mr François RINGUET Président suppléant : M XXXXXXXXXXXXX.	Mr Frédéric LLADERES Mr André Roland BERTHIER Mme Céline REGIS Mr Lauric SOPHIE M XXXXXXXXXXXXX

3. Organismes extérieurs

SITUATION ACTUELLE Délibération n°61-CC-2021 Délibération n°42-CC-2021			NOUVELLE PROPOSITION	
Commissions	TITULAIRES	SUPPLEANTS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Office de tourisme intercommunal des savanes - conseil d'administration	Michel-Ange JEREMIE François RINGUET Denis BURLLOT Frédéric LLADERES Annick ANDRE Françoise FREDOC Eliette BEAUFORT Fidélia BOCAGE Yves VANG Pierre-Richard AUGUSTIN	Jean-Raymond HORTH Martine PAPAIX Roland BERTHIER Céline ZULEMARO Célia TARQUIN Jean-Robert CHOCHO Loriane DECHESNE Pierre MIRABEL Alain YANG Diana JAMES	Mr Michel-Ange JEREMIE François RINGUET M XXXXXXXXX Mr Frédéric LLADERES Mme Annick ANDRE Mme Françoise FREDOC Mme Eliette BEAUFORT Mme Fidélia BOCAGE Mr Yves VANG Mr Pierre-Richard AUGUSTIN	Mr Jean-Raymond HORTH Mme Martine PAPAIX Mr Roland BERTHIER Mme Céline ZULEMARO Mme Célia TARQUIN Mr Jean-Robert CHOCHO Mme Loriane DECHESNE Mr Pierre MIRABEL Mr Alain YANG Mme Diana JAMES
Station nautique - Conseil d'administration	Mr Denis BURLLOT	Mr Yves VANG	M XXXXXXXX	Mr Yves VANG
Parc amazonien de Guyane - Conseil d'administration	Mr Denis BURLLOT	Mme Véronique JACARIA	M XXXXXXXX	Mme Véronique JACARIA
Conseil maritime ultramarin de Guyane - Conseil de surveillance	Mr Denis BURLLOT	Mr Pierre-Richard AUGUSTIN	M XXXXXXXX	Mr Pierre-Richard AUGUSTIN

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 ;

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021 et autorisant également la prorogation ou la réactivation des mesures sociales dérogatoires au-delà du 31 décembre 2021.

Vu la loi n° 2021-160 prolongeant l'état d'urgence sanitaire en cours jusqu'au 1er juin 2021 au plus tard ;

Vu la loi 2021-1172 du 11 septembre 2021 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire dans les outre-Mer et plus précisément en Guyane jusqu'au 15 novembre 2021 ;

Vu l'ordonnance N°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19 ;

Vu l'ordonnance N°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19 ;

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 ;

Vu l'arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 de Monsieur le Préfet de Guyane du 23 novembre 2010 portant création de la Communauté de Communes Des Savanes ;

Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;

Vu l'installation du conseil communautaire en date du 4 novembre 2020 ;

Vu les délibérations n° 57-CC-2020 et n°01-CC-2021 relatives à la création et composition des commissions obligatoires ;

Vu les délibérations n° 60-CC-2020 et n°02-CC-2021 relatives à la création et composition des commissions thématiques ;

Vu les délibérations n° 61-CC-2020 et n°42-CC-2021 relatives à la désignation des membres à siéger au sein des organismes extérieurs ;

CONSIDERANT la démission Monsieur Denis BURLLOT, 4ème vice-président et élu délégué aux actions de développement économiques, pêche, zones d'activités économiques, fiscalité et de ses différentes représentations ;

Vu l'avis du bureau communautaire du 22 octobre 2021,

Vu le rapport de présentation ;

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A l'unanimité des membres présents,

ARTICLE 1 : DONNE ACTE de son rapport à Monsieur le Président.

ARTICLE 2 : PREND acte du membre suppléant de la commune de Kourou à siéger à la commission d'évaluation des charges transférées

NOUVELLE SITUATION	
Titulaires	Suppléants
Mr François RINGUET	Mr André Roland BERTHIER
Mme Véronique JACARIA	Mme Nadège NADEAU
Mme Céline REGIS	Mr Yves VANG
Mr Michel-Ange JEREMIE	Mr Jean-Raymond HORTH

ARTICLE 3 : APPROUVE les modifications des commissions thématiques :

NOM	NOUVELLE PROPOSITION	
Elu délégué	Commission	Composition
	Commission actions de développement économique et zone d'activités - pêche et fiscalité	Mr Nicolas CHUN HONG CHEUNG Mr Sylvio BOCAGE Mr Lauric SOPHIE Mme Françoise FREDOC Mr Yves VANG
Monsieur Yves VANG	Commission tourisme, programmation LEADER et assainissement non collectif et collectif	Mr Yves VANG Mme Eliette BEAUFORT Mme Véronique JACARIA Mr Nicolas CHUN HONG CHEUNG Mme Célia TARQUIN Mme Céline ZULEMARO Mme Martine PAPAIX Mme Diana JAMES
Président : Mr François RINGUET Président suppléant : Mr Jean-Robert CHOCHO	Commission Marché à Procédure Adaptée Président : Mr François RINGUET Président suppléant : Mr Jean-Robert CHOCHO	Mr Frédéric LLADERES Mr André Roland BERTHIER Mme Céline REGIS Mr Lauric SOPHIE Mr Nicolas CHUN HONG CHEUNG

ARTICLE 4 : DESIGNE les membres à représenter la CCDS auprès des organismes extérieurs :

Commissions	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Office de tourisme intercommunal des savanes - conseil d'administration	Mr Michel-Ange JEREMIE Mr François RINGUET Mr Roland BERTHIER Mr Frédéric LLADERES Mme Annick ANDRE Mme Françoise FREDOC Mme Eliette BEAUFORT Mme Fidélia BOCAGE Mr Yves VANG Mr Pierre-Richard AUGUSTIN	Mr Jean-Raymond HORTH Mme Martine PAPAIX Mr Nicolas CHUN HONG CHEUNG Mme Céline ZULEMARO Mme Célia TARQUIN Mr Jean-Robert CHOCHO Mme Loriane DECHESNE Mr Pierre MIRABEL Mr Alain YANG Mme Diana JAMES
Station nautique - Conseil d'administration	Mr Nicolas CHUN HONG CHEUNG	Mr Yves VANG
Parc amazonien de Guyane - Conseil d'administration	Mr Nicolas CHUN HONG CHEUNG	Mme Véronique JACARIA
Conseil maritime ultramarin de Guyane - Conseil de surveillance	Mr Nicolas CHUN HONG CHEUNG	Mr Pierre-Richard AUGUSTIN

ARTICLE 5 : AUTORISE le Président à **SIGNER** tous les pièces relatives à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

VOTE :
Nombre de conseillers en exercice : 35
Quorum : 12
 Nombre de conseillers présents : 16
 Nombre de procurations : 08
 Nombre de votants : 24
 Pour : 24
 Contre : 00
 Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 29 octobre 2021.

Pour extrait et certifié conforme,

Le Président,

François RINGUET



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : Communauté de Communes des Savanes

Utilisateur : FALGAYRETTES

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	55_CC_2021_CCDS
Date de la décision:	2021-10-29 00:00:00+02
Objet:	MODIFICATION COMPOSITION DES INSTANCES
Classification matières/sous-matières:	5.3.6
Identifiant unique:	973-200027548-20211029-55_CC_2021_CCDS-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 973-200027548-20211029-55_CC_2021_CCDS-DE-1-1_0.xml I	text/xml	916
nom original: DELIB 55-CC-2021-CCDS MODIFICATION COMPOSITION DES INSTANCES.pdf	application/pdf	1615359
nom de métier: 99_DE-973-200027548-20211029-55_CC_2021_CCDS-DE-1- 1_1.pdf	application/pdf	1615359

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	8 novembre 2021 à 18h29min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 novembre 2021 à 18h30min05s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	8 novembre 2021 à 18h30min09s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	8 novembre 2021 à 18h50min11s	Recu par le MIAT le 2021-11-08